



Association N° W942002793

**Amicale des Internationaux Français
de Canoë – Kayak
Amitié, Sport et Culture**

87 Quai de la Marne – 94344 Joinville-le-Pont cedex

**Assemblée générale ordinaire
SAINT LAURENT BLANGY / BOULOGNE SUR MER**

Samedi 13 septembre 2014.

Compte –rendu

Participants présents :

Mmes BOINOT/POUPIN Florence, PETIT/GAUD France, TREGARO Gillette.

Mrs ARGENTIN Raymond, BOINOT Patrick, CHAPUIS Michel, DEVILLENEUVE Pierre, GROSSMANN Jean, KOEHLIN Daniel, KOEHLIN Eric, LE BIHAN Jean Claude et TREGARO René.

Participants représentés :

Mmes DELTOUR Sylvaine, FEUILLETTE/VIVIEN Claudette, KOEHLIN/GRANGE Dominique, RENAUD Micheline et ROUPIOZ Jocelyne.

Mrs ANCEL Pierre, ARGENTIN Franck, BAUDRY Michel, BONNET François, BOUVARD Guy, BRAGHINI Luigi, CEZARD Jean Paul, CURTIL Daniel, DAVAL Jérôme, DURAND Alain, EXERTIER Michel, FEUILLETTE Alain, FLECHE René, GAIME Daniel, GASTAUD Philippe, GAVINET René, GOUBARD Daniel, LAPLACE Guy, LARCHEVEQUE Michel, LE FOULON Patrick, LE LEUCH Eric, LUTZ Jean, LYON Guy, MADORE Hervé, PESCHIER Claude, PRONO Jean Michel, RENAUD Marcel, RENAUD Philippe, ROUFFET Christophe, TOBELEM Albert, VELARD Jacques, et VENOT Marcel,

Recueillement :

Avant de commencer cette réunion, le secrétaire général propose de faire une minute de silence en souvenir de ceux qui nous ont quittés. Il pense en particulier au fondateur de l'association: Daniel BONNIGAL, à Yvon PETIT, à Robert PLATT ... et d'autres.

Propos introductifs :

La présidente fait part de ses remerciements aux organisateurs locaux et plus particulièrement à Michel LETIENNE et aux personnalités qui ont accepté de prendre en charge l'organisation de ce week-end. Elle ne saurait non plus passer sous silence le travail de Jean-Claude LE BIHAN qui a servi d'interface entre notre association et les organisateurs.

Il est alors appelé l'ordre du jour de l'assemblée générale.

Approbation du compte rendu des assemblées générales 2012.

Suite à une demande de précision de Jean-Claude LE BIHAN quant à la définition du périmètre à retenir pour que la base de données des résultats sportifs puisse être actualisée, l'assemblée générale décide la création d'un groupe de réflexion (trois à quatre personnes dont Jean-Claude LE BIHAN) qui définira les compétitions de référence prises en compte pour le suivi des palmarès des internationaux.

Les comptes rendus sont définitivement adoptés

Approbation du compte rendu du comité directeur du 26 novembre 2013.

Concernant le processus d'adhésion ou la nomination de membre d'honneur des personnes ne relevant pas des catégories fixées par les statuts, l'assemblée générale souhaite que soit précisé formellement que la procédure de dépôt d'un mémoire n'est pas obligatoire si l'adhésion ou la nomination va de soi. C'est seulement dans le cas où une ambiguïté peut être relevée qu'un document doit être produit à l'appui de la demande. Ce document peut être fourni soit par la personne concernée soit par la personne à l'origine de la demande.

Cette précision étant actée, le règlement intérieur sera modifié en conséquence.

Sous réserve de mention de cette précision dans la version définitive, le compte rendu est définitivement adopté.

Rapport d'activité de la Présidente.

Le rapport d'activité diffusé fin août par courrier électronique est annexé à ce compte rendu ne suscite aucune question.

Rapport d'activité du trésorier.

Le rapport d'activité diffusé fin août par courrier électronique est annexé à ce compte rendu. Suite aux échanges avec la salle, et afin de faciliter le travail du trésorier, une précision est apportée quant aux versements qui dépassent la cotisation annuelle.

Sauf précision contraire de l'adhérent il est admis :

Pour les anciens adhérents.

- Que la cotisation versée avant le 1^{er} octobre de l'année en cours abonde le compte adhésion de cette même année.
- Que tout dépassement abonde le compte adhésion de l'année suivante.
- Que, s'il reste un reliquat celui-ci est considéré comme un don à l'association.

Exemple : Monsieur X, adhérent en 2013, verse le 30 juin 2014 la somme de 60 €. Il est considéré que les 15 premiers € correspondent à sa cotisation 2014, que les 15 € suivants correspondent à sa cotisation 2015, que les 30 € restant sont un don à l'association.

Pour les nouveaux adhérents.

- Il est considéré que si le versement est antérieur ou 1^{er} octobre, l'adhésion est enregistrée pour l'année en cours. Si elle est postérieure au 30 septembre l'adhésion est comptabilisée pour l'année suivante.

Exemple : Monsieur Y non adhérent en 2013, verse le 10 octobre 2014 la somme de 45 €. Il est considéré que les 15 premiers € correspondent à sa cotisation 2015 et que les 30 € restant sont un don à l'association.

Les personnes présentes remercient le trésorier pour la qualité de son travail.

Rapport du secrétaire général.

Il est demandé par l'assemblée générale que les statuts et le règlement intérieur soient mis en ligne sur le blog.

Le rapport d'activité diffusé fin août par courrier électronique annexé à ce compte rendu ne suscite aucune question.

Approbation des rapports.

Il est proposé à l'assemblée générale de se prononcer sur les trois rapports.

Ils sont adoptés à l'unanimité.

Fixation du montant de la cotisation 2015.

L'assemblée générale vote à l'unanimité la reconduction du montant de la cotisation qui reste fixée à 15 €.

Rapport avec la FISF.

Gloire du sport.

Deux dossiers ont été déposés (le premier concernant Alain FEUILLETTE, le second concernant Michel CHAPUIS). Malheureusement aucun de ces dossiers n'a été retenu.

Suite aux échanges, il est décidé de représenter en 2015 la candidature de Michel CHAPUIS.

Par ailleurs il est fait appel à la mémoire collective pour que des dossiers de nouvelles personnalités de notre sport soient préparés (dont en particulier des candidatures féminines).

Distinction FISF.

L'assemblée générale propose qu'un dossier de candidature soit élaboré pour Madame Claudette FEUILLETTE. Le secrétaire général se propose de participer à sa constitution.

Bourse aux jeunes.

Affiliée à la Fédération des Internationaux du Sport Français

La présidente note un nombre important de dossiers présentés (10).

Il est rappelé les critères de recevabilité :

- L'âge.
- La situation familiale.
- Le coût financier de la pratique.
- Le niveau d'engagement individuel.

Après analyse des différents dossiers reçus, un ordre préférentiel a été remis à la FISF qui attribue (en moyenne) une dizaine de bourses par an.

La réunion d'attribution n'ayant pas encore eu lieu à la date de cette assemblée générale, les résultats ne sont pas connus.

Sur proposition du comité directeur, l'assemblée générale, consciente de l'intérêt d'accompagner financièrement des sportifs à potentiel mais en difficultés financières, décide de donner la possibilité à une commission « had oc » de proposer au comité directeur le versement d'une bourse par an si la FISF ne retient pas l'une de nos demandes que nous estimons essentielle. Ainsi, chaque année, un(e) jeune sportif(ve) pourrait être encouragée(e) dans sa démarche compétitive.

Ce groupe sera composé de trois personnes dont la présidente et deux autres personnes. Les candidatures sont sollicitées dont en particulier celle de Gérard CHARPENTIER.

Ces propositions (attribution d'une bourse et création d'un groupe had oc) sont approuvées à l'unanimité par l'assemblée générale qui souhaite leur mise en œuvre effective dès 2014.

Place de notre amicale par rapport à la FFCK.

Il est rappelé l'apport significatif de la FFCK vis-à-vis de l'AIFCK. Apport particulièrement remarqué lors de la publication des bulletins mais pas seulement à ces moments clés. Mention particulière est faite du travail des « parisiens » et de Mme Hélène BOURDON.

Par ailleurs l'assemblée est informée que des contacts réguliers sont pris avec le président fédéral. L'objectif étant, très progressivement, que l'AIFCK trouve sa place lors d'un certain nombre d'événements. Ce pourrait être, par exemple, lors des assemblées générales au moment des distinctions.

Présence de l'AIFCK lors des deux dernières manifestations 2014.

Sur la base d'échanges qui rappellent les initiatives (malheureusement non couronnées de succès) de Marc MOULIN (mi-juin) et de la famille KEMPF (fin août), il est suggéré de favoriser les regroupements régionaux.

Pour mémoire, l'AIFCK sera présente lors des championnats du monde de kayak polo à Thury Harcourt du 23 au 28 septembre et sur le marathon de l'Ardèche le 10 novembre.

Sur cette dernière manifestation, il est envisagé de constituer un C6 AIFCK. Comme rappelé dans le bulletin, la coordination de cette opération a été confiée à Claudette FEUILLETTE et Michel CHAPUIS..

Activités 2015 (prévisions).

Concernant l'assemblée générale.

Deux suggestions émergent : une proposition de Jean GROSSMANN qui contactera le CR d'ALSACE et le club de Huningue et une proposition de Pierre DE VILLENEUVE qui contactera le CR Rhône-Alpes (support : club de Chambéry).

Concernant les regroupements AIFCK 2015.

Un appel à candidatures régionales est donc ouvert et les pages du bulletin sont, bien évidemment, disponibles pour toute communication des différents organisateurs.

Concernant les manifestations nationales, l'AIFCK se rapprochera des organisateurs des championnats de France de course en ligne prévus à Gérardmer du 8 au 12 juillet 2015 afin d'envisager un regroupement « génération CAPS » qui marquerait les 50 ans de cette opération qui, à la suite de la médaille de Tokyo, a véritablement permis une accélération du développement de notre discipline.

Calendrier de réunions.

La Présidente informe l'assemblée que l'AIFCK sera présente le 1 décembre à la cérémonie de remises des Gloires du Sport (CNOSF 18H30). Les personnes souhaitant assister à cette manifestation sont priées de la contacter directement pour recevoir une invitation.

A cette même date, mais à 14H30 au siège de la FFCK, se réunira le CD de l'AIFCK. Les personnes concernées recevront courant novembre une invitation précisant l'ordre du jour.

Questions diverses.

Aucune question diverse n'étant posée, la présidente remercie les organisateurs logistiques (Michel LETIENNE et toute son équipe) ainsi que Jean-Claude LE BIHAN pour son rôle d'interface.

Le secrétaire général
Eric KOEHLIN
23-09-2014



SAINT LAURENT BLANGY



Médaillees olympiques et mondiaux



BOULOGNE SUR MER



Remerciements tous particuliers à Michel LETIENNE, aux responsables des structures, Clubs, Municipalités ainsi qu'aux personnalités présentes ou représentées qui nous ont fait l'honneur de nous recevoir à l'occasion de ce week-end ensoleillé.

La Présidente,
France PETIT

EK 23-09-2014



La Présidente

**Amicale des Internationaux Français
de Canoë – Kayak
Amitié, Sport et Culture**

Assemblée générale 2013.

13 septembre 2014.

Saint Laurent Blangy.

Rapport de la Présidente.

Bonjour

C'est avec plaisir que j'ouvre cette nouvelle A.G et que je remercie ceux qui ont répondu à l'invitation de nos amis du Nord ou qui nous ont adressé leur pouvoir.

Depuis notre dernière A.G de Rennes en septembre 2013 Éric a pris ses fonctions de secrétaire général et a dynamisé notre association en apportant ses compétences. Notre désir depuis toujours de travailler en équipe s'en est trouvé renforcé aussi bien au niveau du comité directeur que du bulletin avec l'équipe Éric, Michel et le collectif de rédaction. Le bulletin s'est enrichi et c'est un lien précieux pour notre amicale.

L'an dernier, nous avons centré notre action sur un resserrement de nos liens avec la FFCK afin de nous rendre plus visible. Pour des raisons personnelles, je n'ai pas été très présente cette année, mais heureusement notre fonctionnement collégial a permis d'être actifs malgré mon absence. Que tous en soient remerciés.

Il convient de s'interroger sur nos regroupements afin de ne pas décevoir les propositions de nos membres.

Je terminerai en soulignant le travail de tous ceux qui s'investissent pour que vive notre association et pour qu'elle se développe.

Pornic le 30 aout 2014

France PETIT.
Présidente AIFCK



Le trésorier

Amicale des Internationaux Français de Canoë – Kayak Amitié, Sport et Culture

Champigny sur Marne le 24 juillet 2014

Assemblée générale 2013.

13 septembre 2014.
Saint Laurent Blangy.

Rapport du trésorier.

Comme vous pouvez le constater à la lecture du tableau ci dessous, la situation de la trésorerie de notre association est satisfaisante puisque l'on constate d'une part un recouvrement des cotisations tout à fait satisfaisant et d'autre part des dépenses, pour le moins, maîtrisées.

Je souhaiterais à cette occasion remercier les membres du bureau qui, prennent en charge sur leurs fonds propres la plupart des frais liés à leurs activités au titre de l'AIFCK.

Je souhaite aussi remercier les donateurs (parfois les mêmes du reste) qui marquent par ce geste l'attention toute particulière qu'ils portent à l'AIFCK.

Solde au 31 décembre 2012 **3 604,40 €**

Produits 2013

91 cotisations à 15 €	1 365 €
3 Reliquats cotisations 2012	45 €
Divers dons	55 €
Sous total produit 2013	1 465 €

Charges 2013

Cotisation MAIF	150,23 €
Cotisation FISF	110 €
Animations	619,63 €
Frais de fonctionnement	230,27 €
Frais de représentation	85,80 €
Sous total charges 2013	1 195,93 €

Résultats de l'exercice 2013 **269,07 €**

Solde au 31 décembre 2013 **3 873,47 €**

Je serai, bien entendu à votre entière disposition lors de l'assemblée générale pour répondre à vos questions et mettre à votre disposition, pour consultation, le Grand Livre des comptes.

Raymond ARGENTIN.
Trésorier AIFCK



Le secrétaire

Amicale des Internationaux Français de Canoë – Kayak Amitié, Sport et Culture

Mauguio, le 14 aout 2014

Assemblée générale 2013.

13-09-2014 Saint Laurent Blangy.

Rapport du secrétaire général.

Chers amis,

L'une des caractéristiques « historiques » de notre association est d'organiser à l'automne l'assemblée générale correspondant à l'année civile précédente.

Aussi comme j'ai succédé à Mme Claudette FEUILLETTE en septembre 2013, mon rapport ne pourrait prendre en compte que mon activité de septembre à décembre 2013. ¹

Comme vous vous en doutez, je ne me limiterai pas à cette période puisque je tiens à rendre un hommage appuyé au travail souvent ingrat et méconnu qu'a effectué Claudette avant la passation de pouvoir.

J'ai en effet pu constater, en récupérant les archives du secrétariat général, qu'elles étaient parfaitement classées, répertoriées et conditionnées dans des boîtes archives adaptées.

Merci Claudette, en mettant la barre très haute, tu m'obliges implicitement à la maintenir au même niveau pendant mon mandat.

En ce qui me concerne, l'essentiel de mon activité 2013 a consisté à m'imprégner (donc à lire et à relire) l'historique du secrétariat et à répondre aux différentes sollicitations qui me sont parvenues.

À partir des notes (forts bien prises par Claudette), les rapports d'AG (ordinaire et extraordinaire) ont pu être diffusés sans retard. Celui du Comité de direction du 26 novembre dans la semaine qui a suivi.

Sans dévoiler les premières lignes du rapport 2014, je peux vous affirmer que la mission de secrétaire général sans être harassante et insupportable n'est pas de tout repos.

Je voudrais à cette occasion en profiter pour remercier les membres de la FISF dont en particulier la Présidente Mme Thérèse SALVADOR, le secrétaire général, mon ami Bernard RAYAUME et le trésorier M Michel DAILLY pour la disponibilité dont ils ont fait preuve lorsque j'avais besoin de leurs conseils avisés. Je pense en particulier aux procédures et constitution des différents dossiers.

Je ne passerai pas bien entendu sous silence les échanges positifs avec notre Présidente auprès de qui je renouvelle ma totale disponibilité pour l'assister autant que de besoin.

Même si certains penseront que j'atteins le hors sujet, je voudrais également souligner le travail en profondeur fait autour du bulletin de l'AIFCK qui, je le sais, contribue non seulement à renforcer le lien entre nos adhérents, mais également à donner une image positive à nos partenaires institutionnels.

Je souhaite enfin que vous perceviez le poste de secrétaire général comme un « service » mobilisable par tous ceux dont l'objectif est de développer ou de faire connaître notre association.

En effet si, par priorité, je suis à la disposition des membres du comité directeur, je souhaite également que tous les adhérents sachent que je suis aussi à leur service dans la mesure de mes possibilités et moyens.

Éric KOECHLIN

¹ De peur que vous vous dispensiez de venir à l'AG 2014 (prévue à l'automne 2015), je ne vous parlerai donc pas de mon activité 2014 (Mes démarches auprès du bureau des associations de la préfecture du Val de Marne, du contenu de mes divers courriers (plus de 35), du montage des dossiers, des courriels reçus ou envoyés (plus de 250), etc..